

Tsav Chabbat Hagadol

27 Mars 2021
14 Nissan 5781

1180

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le récit de la sortie d'Égypte, générateur d'un courant de foi dans le monde

Dans son Séfer Hamitsvot (mitsva 157), le Rambam écrit : « L'ordre de raconter la sortie d'Égypte le soir du quinze Nissan, au début de la nuit, est considéré comme un très grand mérite. Quiconque s'étend sur ce récit, décrit longuement ce que l'Éternel a fait en notre faveur, l'assujettissement de nos ancêtres, la violence des Égyptiens, la manière dont l'Éternel nous a vengés et remercie le Très-Haut pour toutes Ses bontés à notre égard, deviendra un homme meilleur, comme l'ont dit nos Sages : "Tout celui qui s'étend sur le récit de la sortie d'Égypte devient meilleur." »

Cette mitsva propre à la nuit du Séder soulève une difficulté : tous les soirs de l'année, nous mentionnons la sortie d'Égypte dans la récitation du Chéma. Aussi, quelle différence entre cette évocation quotidienne et celle faite à Pessa'h, où elle fait l'objet d'une mitsva spécifique ?

Nous sommes tous conscients des dangers de la routine. Quand on s'habitue à accomplir une certaine action, même s'il s'agit d'une mitsva, on finit par perdre tout entrain et à l'exécuter de manière automatique, comme s'il s'agissait « de préceptes d'hommes, d'une leçon apprise » (Yéchaya 29, 13). En conséquence, on y perd tout goût.

Ce péril, général dans le service divin, existe également concernant le commandement de raconter la sortie d'Égypte. Quand on doit régulièrement accomplir un acte ou se souvenir d'un fait, on risque de s'y habituer et de le faire machinalement. Or, l'Éternel désire que nous nous impliquions pleinement dans les mitsvot, afin que nous puissions y puiser un courant de sainteté. De surcroît, une mitsva observée avec enthousiasme entraîne un éveil dans le monde entier, une sensibilité à cette sainteté, dont les gens pourront profiter. Il arrive même que, sans savoir pourquoi, ils soient poussés à l'accomplir eux aussi avec élan.

J'ai pensé que c'est la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il ordonna aux enfants d'Israël d'attacher un agneau au pied (réguel) de leur lit (Mékhilta, Bo), afin qu'ils se souviennent toujours, au moins une fois par an, du miracle de Pessa'h et ne le considèrent pas comme un fait banal, à cause de l'habitude (herguel).

Par conséquent, le soir de Pessa'h se différencie de tous les autres de l'année. Car, ce jour fut marqué par la sortie d'Égypte de nos ancêtres. Uniquement si nous nous imaginons avoir nous-mêmes été libérés de cet esclavage, nous pourrions, à travers notre récit de cet événement, activer un influx de foi dans le monde et élever toute l'humanité en lui inspirant la foi dans les miracles accomplis par D.ieu sur le sol égyptien et jusqu'à nos jours. Durant toute la fête de Pessa'h, on

s'efforcera d'éprouver le sentiment d'être soi-même sorti d'Égypte.

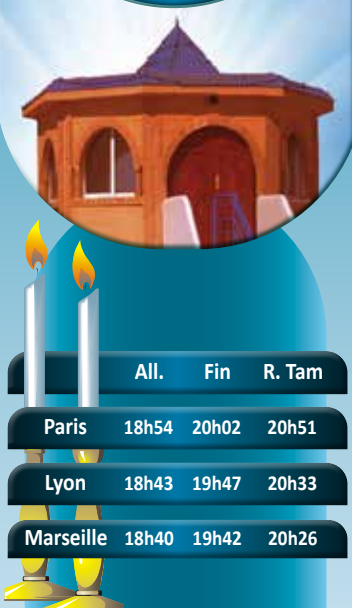
La nuit du Séder, l'homme puise la foi dans la sortie d'Égypte pour tout le reste de l'année, une foi qui l'accompagne tous les soirs lors de son évocation de cet événement. Car, cette soirée, dotée d'une grande sainteté, exerce son pouvoir sur l'ensemble des autres soirs du calendrier. Ainsi donc, il existe une mitsva particulière de mentionner la sortie d'Égypte le premier soir de Pessa'h, parce qu'il déverse la sainteté de cette fête sur le reste de l'année.

Si l'on réfléchit, on constatera que la foi des enfants d'Israël influença le monde entier. Sur le rivage de la mer des Joncs, ils placèrent leur entière confiance dans le Créateur, certains qu'Il accomplirait un miracle en leur faveur. Nos Maîtres affirment (Sota 36b) que les tribus de Yéhouda et Binyamin sautèrent dans la mer avec sacrifice, raffermissant encore leur foi, comme il est dit : « Ils eurent foi en l'Éternel et en Moché, Son serviteur. » (Chémot 14, 31)

En réalité, toutes les plaies par lesquelles D.ieu frappa l'Égypte n'avaient pour but que d'éveiller et de renforcer la foi de nos ancêtres. En effet, le Tout-Puissant aurait pu lui administrer une seule plaie, suffisamment puissante pour anéantir tous ses habitants. Mais, du fait que les enfants d'Israël étaient déjà accoutumés à voir des miracles au quotidien, leur foi risquait de découler uniquement de l'habitude et ils n'auraient pas pu la transmettre aux autochtones.

C'est pourquoi ces derniers oublièrent chaque fois les conséquences tragiques de la plaie passée, ayant des doutes en foi. Ils ne savaient pas si l'Éternel se vengeait d'eux ou s'Il agissait ainsi à leur rencontre pour l'honneur de Ses enfants. A cause de la foi chancelante de nos ancêtres, le Créateur endurcit le cœur de Paro afin de pouvoir le soumettre à de nouvelles plaies, qui renforceraient la croyance de Ses enfants et ravivraient la flamme de leur foi pure. Le fait que seul un cinquième de notre peuple sortit finalement d'Égypte (Tan'houma, Béchala'h 1) prouve la déficience de la foi de la majorité de ses membres qui, en conséquence, moururent lors de la plaie de l'obscurité.

Cependant, à l'heure où ils se tinrent sur le rivage de la mer Rouge, ils s'y jetèrent avec sacrifice, attestant la puissance de leur foi qui leur valut un miracle. Par ailleurs, la force de cette confiance en D.ieu qui leur accomplirait un miracle entraîna dans son sillage un grand courant de foi, qui influença même les Égyptiens. Alors que, jusque-là, ils étaient encore dans le doute, ils reconnurent à ce moment que c'était l'Éternel qui avait combattu contre eux en Égypte.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h54	20h02	20h51
Lyon	18h43	19h47	20h33
Marseille	18h40	19h42	20h26

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orohaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

e 14 Nissan, Avraham Avinou
Le 15 Nissan, Its'hak Avinou
Le 16 Nissan, Lévi, fils de Yaakov Avinou
Le 17 Nissan, Rabbi Meïr Abou'hatséra
Le 18 Nissan, Rabbi Aharon Hagadol de Karlin
Le 19 Nissan, Rabbi Yéhochoua Falk
Le 20 Nissan, Rabbi Haï Gaon, Roch Yéchiva de Pombédita



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La Tsedaka est inscrite sur ton Nom

Nombre de nos frères habitant en France ont besoin d'un soutien financier pour faire face aux nombreuses dépenses de la fête de Pessa'h. Afin de les aider, nous avons organisé à Lyon une soirée de collecte en leur faveur.

Cependant, ce même jour, plusieurs célébrations devaient avoir lieu dans cette ville et je craignais donc que le nombre de participants à cette soirée soit réduit et, en conséquence, mes efforts vains. Effectivement, je me retrouvai avec un public restreint. Prenant la parole, j'expliquai à mes auditeurs l'importance cruciale de la mitsva de tsédaka pour laquelle nous nous étions réunis. Au cours de mon discours, je rapportai l'incroyable histoire de Rabbi Chimchon Wertheimer zatsal qui, outre son érudition en Torah et sa grande aisance, était également célèbre pour son esprit aiguisé, grâce auquel il devint le confident de l'empereur Léopold I.

Cette place d'honneur excita la jalousie de nombreux sujets et, en particulier, de l'archevêque, qui cherchait, par divers moyens, de salir sa réputation auprès de l'empereur. Un jour, il lui dit : « Comme vous le savez, votre Juif compte parmi les plus grosses fortunes de votre royaume. Avez-vous une fois vérifié d'où lui provient toute cette richesse ? Il semble évident qu'il vous cache des choses et profite de sa position pour s'enrichir... »

Au départ, il repoussa tous ces arguments, mais, progressivement, ils finirent par l'influencer et il demanda à son confident de lui présenter une déclaration de ses biens. Rabbi Chimchon comprit immédiatement que quelqu'un cherchait à le rabaisser aux yeux

de l'empereur, mais répondit toutefois à sa requête. Il l'informa que, le lendemain, il lui ferait parvenir un bilan détaillé.

Ce qu'il fit. Il alla le trouver et lui tendit un cahier où figuraient de nombreuses sommes, en colonnes, écrites de sa propre main. L'empereur, heureux, invita l'archevêque à venir le consulter et lui lança : « Comment as-tu osé soupçonner mon Juif de malversation ? Existe-t-il un homme aussi ordonné et droit que lui ? »

L'autre feuilleta le cahier et poussa un cri de victoire. « Je vous avais dit que ce Juif était un voleur. N'est-ce pas que vous lui avez offert le château de Salzburg ? Or, il ne figure pas dans ce cahier. Qui sait ce qu'il vous cache encore ? »

L'empereur convoqua son confident pour éclaircir cette affaire. Il lui expliqua : « Ce château que vous m'avez donné, vous pouvez me le reprendre à tout instant, tout comme mes autres biens, que vous avez la possibilité de saisir dès que vous le désirez. Vous avez même le pouvoir de me faire emprisonner et de me priver de ma liberté. »

« S'il en est ainsi, s'étonna l'empereur, quels sont les relevés de ce cahier ? »

– Il s'agit des sommes d'argent que j'ai données à la tsédaka jusqu'à ce jour. Ces bonnes actions resteront éternellement à moi. Même votre majesté, fort de toute son armée, ne peut s'en emparer. Vous m'avez demandé de vous présenter le bilan de mes biens ; les voici donc. Car, il s'agit des seuls qui m'appartiennent réellement et pour toujours. La fortune réelle d'un homme est ce qu'il dispense à autrui, et non pas ce qu'il amasse pour lui-même. »

Cette remarquable anecdote impressionna le public, qui réalisa l'importance de la mitsva de tsédaka. Je montrai moi-même l'exemple en faisant don d'une somme importante, afin d'être suivi par mes auditeurs.

Soudain, l'un d'entre eux monta sur l'estrade. Malgré sa richesse, il n'était pas connu pour sa générosité. Il prit le haut-parleur et dit : « Chère assemblée ! Comme vous le savez, je n'ai pas l'habitude d'ouvrir ma poche pour la tsédaka. Mais, en voyant Rabbi David chelita, célèbre érudit n'ayant pas de grands moyens, faire un don conséquent pour cette cause, je me suis senti obligé d'en faire de même. C'est pourquoi j'ai décidé de dispenser aux pauvres la somme de dix mille dollars. »

Inutile de préciser l'effet de cette intervention sur le public. Grâce à D.ieu, cette soirée de collecte connut un grand succès et nous permit de rassembler encore bien plus que les années passées.

Je suis heureux d'avoir eu le privilège de sanctifier ainsi le Nom divin. Car, en constatant mon initiative de déclarer en premier un généreux don, ce nanti a été encouragé à s'associer lui aussi à cette mitsva. D.ieu m'a donc donné le mérite d'inciter un Juif de plus à accomplir un acte de charité.

Il en résulte que tout Juif détient le potentiel, à travers sa conduite, de sanctifier le Nom divin en public et d'amplifier l'amour de D.ieu dans le monde. Or, de même que la profanation de Son Nom peut entraîner les souffrances ou la mort de l'homme – que D.ieu nous en préserve –, sa sanctification est en mesure d'apaiser la colère divine, d'annuler les mauvais décrets et d'exhorter la Miséricorde.

CHEMIRAT HALACHONE

Le risque d'éveiller une vague de jalousie

Faire l'éloge d'un individu quand il existe un risque qu'un de nos auditeurs en vienne à le blâmer est considéré comme de la « poussière de médisance ». Aussi est-il interdit de louer untel en présence de ses ennemis, qui réagiront sans doute en le dénigrant et en soulignant ses défauts.

De même, on doit se garder de louer quelqu'un en public, car il y a de fortes chances qu'au moins l'une des personnes présentes ne soit pas en bons termes avec lui. On se gardera également de glorifier un homme d'affaires devant ses concurrents, même s'ils ne sont pas connus comme ses ennemis.

De manière générale, on veillera à ne pas louer son prochain à l'excès, car cela entraîne souvent des réactions négatives de la part des auditeurs, même s'ils ne le haïssent pas.



DE LA HAFTARA

« Alors l'Eternel prendra plaisir aux offrandes de Yéhoua (...). » (Malakhi chap. 3)

Lien avec la paracha : dans la haftara, est mentionné le fait que le Saint béni soit-Il nous enverra Eliahou Hanavi pour nous annoncer l'imminence de la délivrance finale, ce qui n'est pas sans rappeler le Chabbat Hagadol où l'Eternel envoya Moché annoncer la délivrance d'Egypte.



PERLES SUR LA PARACHA

Le pardon entraînant la paix

« *Tout mâle parmi les Cohanim pourra la manger ; c'est en lieu saint qu'elle sera mangée.* » (Vayikra 7, 6)

Les dernières lettres des mots yokhalénou bémakom kadoch yéa'hel forment le mot chalom. Dans son ouvrage Méchiv Dévarim, Rabbi Chimon ben Yaakov zatsal commente : « Constate combien la paix est importante à l'Eternel ! Il a ordonné aux Cohanim de manger le sacrifice dans un lieu saint, parce que, avant que le pécheur obtienne l'expiation, il est loin de D.ieu et n'est pas en paix avec Lui. Mais, une fois qu'il s'est confessé et a apporté un sacrifice, il se trouve déjà dans la proximité de l'Eternel, s'étant réconcilié avec le Roi de la paix, qui bénit Son peuple par la paix. »

Le pardon par le mérite de l'étude de la Torah

« *Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale.* » (Vayikra 7, 37)

Rabbi Yo'hanan dit (Zohar, Vayéra 100, 1) : « Lorsque le Saint béni soit-Il détailla les sacrifices, Moché dit : "Maître du monde, ceci est bien tant que le peuple juif est sur sa terre, mais qu'advient-il lorsqu'il en sera exilé ?" Il lui répondit : "Ils étudieront la Torah et ceci leur apportera le pardon plus encore que tous les sacrifices du monde, comme il est dit : 'Tel est le rite [litt. : la Torah] relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale.'" »

Autrement dit la Torah équivaut à tous ces sacrifices.

Rabbi Krospadaï affirme : « Quiconque prononce avec ferveur, à la synagogue ou au beit hamidrach, le sujet des sacrifices et leur rite, Je lui assure que les anges évoquant leurs péchés pour leur causer du mal demeureront impuissants à leur encontre et ne pourront que leur faire du bien. »

Quand on souhaite le singulier et quand le pluriel

« *Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale et au sacrifice rémunérateur.* » (Vayikra 7, 37)

Dans ce verset, les premiers sacrifices sont évoqués au singulier [en hébreu], alors que les deux derniers le sont au pluriel. Pourquoi cette différence ?

Dans son ouvrage Or Tsadik, Rabbi Yossef Caro zatsal explique que l'Eternel ne désire pas que Ses enfants fautent, aussi la Torah mentionne-t-elle au singulier les sacrifices apportés pour obtenir l'expiation d'un péché, laissant entendre le souhait qu'ils soient inexistantes ou le moins nombreux possible.

Par contre, l'offrande inaugurale et le sacrifice rémunérateur figurent au pluriel, afin d'exprimer le vœu que ces sacrifices, apportés pour procurer de la satisfaction à l'Eternel et se plier à Sa volonté, soient le plus nombreux possible.

L'apparence d'un homme, un reflet de son être

« *Va prendre Aharon et ses fils avec lui ; prends aussi les vêtements.* » (Vayikra 8, 2)

Ben Sira affirme : « Les êtres humains sont la gloire de D.ieu et les vêtements sont l'honneur de l'homme. »

Le Midrach Yilmédénou rapporte l'anecdote d'un homme pieux qui s'occupait lui-même de plier ses vêtements. On lui dit : « N'as-tu pas suffisamment d'élèves, de serviteurs et d'enfants pour te les plier ? » Il répondit : « Mes habits m'honorent dans la rue, aussi, je les honore dans ma maison, comme il est dit : "Car j'honore qui m'honore." (Chmouel I 2, 30) »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La vertu du zèle

Ce Chabbat est surnommé Chabbat Hagadol parce qu'à cette date, les membres du peuple juif s'étaient empressés d'exécuter l'ordre de l'Eternel d'attacher un agneau au pied de leurs lits et de le sacrifier aux yeux des Egyptiens.

Cet ordre ne représentait pas une perte d'argent – comme l'holocauste pour les Cohanim –, mais une perte bien plus conséquente, celle de la vie qu'ils mettaient ainsi grandement en péril. En effet, face au spectacle des Hébreux méprisant leur divinité, des Egyptiens voulurent sans doute les tuer. Malgré ce risque, ils s'efforcèrent de se plier à la volonté divine avec zèle et dans un esprit de sacrifice. Il nous appartient de prendre exemple de nos ancêtres, en servant l'Eternel avec dévouement et fidélité, en observant Ses mitsvot avec vénération, même si elles impliquent parfois une perte. Cette édifiante leçon à notre intention a valu à ce Chabbat l'appellation de Chabbat Hagadol.

Or, les enfants d'Israël eux-mêmes héritèrent cette vertu de zèle dans le service divin de notre patriarche Avraham. La veille de Pessa'h, lui aussi s'était empressé d'accomplir la mitsva d'hospitalité avec dévouement, lorsque trois anges à l'apparence d'Arabes s'étant présentés au seuil de sa maison. Malgré son état hautement fébrile, trois jours après sa circoncision, il ne tint pas compte de sa santé et les fit entrer sous son toit, où il leur prépara un repas et les servit.

En outre, il accomplit tous ses gestes avec l'ardeur d'un jeune homme, comme l'attestent les versets de la Torah « Il courut à eux » et « Avraham rentra en hâte dans sa tente, vers Sarah, et dit : "Vite, prends trois mesures de faine (...)" Puis, Avraham courut au troupeau (...) se hâta de l'accommoder ».

Sachant que le mauvais penchant l'inciterait à accomplir cette mitsva avec paresse, en raison de sa santé précaire, il se maîtrisa pour le surmonter et agir avec zèle et dévouement. Ces vertus furent absorbées dans le cœur pur de ses descendants, qui marchèrent dans ses sillons et vouèrent leur vie au service divin.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



: «Au départ, il y avait une seule grenouille, mais ils la frappèrent, si bien que d'autres en sortirent. Ils continuèrent à la frapper et de nombreuses autres en sortirent. Aïe aïe aïe, tellement de grenouilles...» Le Sage semblait en retirer du plaisir, comme si, à cet instant, il voyait de ses propres yeux la grenouille frappée par les Egyptiens et des essaims d'autres sortant de son ventre. »

La description de cette plaie s'inscrit profondément dans l'esprit de Rav 'Haïkin qui, chaque année, la répétait avec émotion à ses élèves lorsqu'il leur racontait les dix plaies, accomplissant ainsi la mitsva de faire le récit de la sortie d'Egypte et des multiples prodiges qui l'accompagnèrent.

Un autre de ses disciples, très proche, qui eut le mérite de l'assister dans les dernières années de sa vie, Rabbi Mordékhai Pessa'h Podarvsky de Kouvrin zatsal, raconte :

« Un vendredi soir, vers minuit, je passais près de la demeure de mon Maître quand j'entendis la douce mélodie de sa voix. Je m'approchai de la fenêtre et le vis assis sur son lit en train d'étudier, dans le 'houmach, la paracha de Vaéra. Chaque fois qu'il lisait le récit d'une plaie, il exprimait son admiration et disait avec un grand engouement "Aïe, aïe !" Lorsqu'il arriva au verset "Les devins ne purent lutter contre Moché à cause de l'éruption", il éclata de rire, comme je ne l'ai jamais entendu. [Il est connu que le 'Hafets 'Haïm mettait un point d'honneur à ne pas rire des choses de ce monde et refusait donc d'entendre des paroles de sagesse humoristiques.] Il était très impressionné, comme si, à ce moment même, il voyait les plaies s'abattre sur l'Egypte. Je fus moi-même si frappé par ce spectacle que je restai cloué sur place, près de sa fenêtre, pendant plus d'une demi-heure. »

Comme l'explique le Malbim, les dix plaies se divisaient en trois groupes, pour lesquels Rabbi Yéhouda nous a donné des signes mémo-techniques : datsakh, adach et béa'hav [mots composés des initiales des plaies]. La première série de plaies, datsakh, avait pour but d'enseigner l'unicité de l'Eternel et l'inexistence d'autres divinités. La seconde, adach, devait démontrer aux Egyptiens que le Saint béni soit-Il exerce Sa Providence sur le monde et dirige l'ensemble de la création. Enfin, la dernière, béa'hav, leur a été administrée pour démontrer la toute-puissance du Créateur.

Cela étant, les deux premières plaies de chaque série ont été envoyées à Paro pour qu'il constate la réalité de l'Eternel et Son immense pouvoir et accepte, sur Sa demande, de libérer les enfants d'Israël de son pays. Quant à la troisième plaie de chacune d'elles, elle avait un but différent : lui imputer une punition pour le sanctionner de n'avoir pas tiré leçon des deux plaies précédentes. C'est pourquoi les deux premières plaies de chaque série ont été précédées par un avertissement, du fait qu'elles étaient destinées à apporter un enseignement, tandis que la troisième, qui ne venait que punir, ne l'était pas.

Le Saint béni soit-Il multiplia le nombre de plaies afin de renforcer la foi de Paro et de ses serviteurs, puisque, comme nous l'avons mentionné, leur but n'était pas de les punir, mais de démontrer la force suprême du Créateur.

En outre, l'Eternel frappa l'Egypte de ces plaies afin d'ancrer en Ses enfants la foi et la confiance dans Sa toute-puissance, à travers toutes les générations, comme il est dit : « Afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils ce que J'ai fait aux Egyptiens et les merveilles que J'ai opérées contre eux ; vous reconnaîtrez ainsi que Je suis l'Eternel. » (Chémot 10, 2)

Les disciples du 'Hafets 'Haïm zatsal ont tous été frappés par les descriptions vivantes qu'il faisait des dix plaies. L'un d'entre eux, Rav 'Haïm Its'hak 'Haïkin zatsal, raconte à ce sujet : « Un vendredi où je passais en dessous de la fenêtre de sa cabane, je l'entendis étudier la paracha de la semaine avec l'interprétation de Rachi. Lorsqu'il arriva au verset "La grenouille monta et envahit le pays d'Egypte", il expliqua

בס"ד

Chers amis qui soutenez sans relâche nos institutions

À l'approche de Pessah, fête de notre délivrance, je tiens à vous exprimer ma plus profonde reconnaissance pour votre aide et votre contribution au développement des institutions de Torah et de bienfaisance fondées à la mémoire des justes de la famille Pinto.

Je souhaite de tout cœur qu'Hachem déverse sur tout notre peuple une profusion spirituelle et matérielle dans la santé et la joie !

Puisse cette période devenir une période être marquée par la joie et la bénédiction, et de même que le Tout-Puissant nous a délivrés D'Egypte, puissions-nous prochainement mériter la Guéoula finale !

Puisse le mérite de la Torah et de ce 'hessed, ainsi que celui de mes saints ancêtres, vous apporter, ainsi qu'à votre famille, bénédiction et réussite, santé et prospérité, joie et sérénité, Amen !

David Hanania Pinto
Serviteur d'Hachem

יגו יתו של יגו